



MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

LA MINISTRE

Paris, le 20 MARS 2014

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez appelé mon attention sur un projet de décret, transmis par mon cabinet en toute confidentialité, relatif au nouveau régime indemnitaire de référence de la fonction publique de l'Etat, en demandant, au vu de sa sensibilité, une nouvelle consultation du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat.

Je vous informe que ce projet de texte, dans la version ainsi transmise, est devenu sans objet.

J'ai, en effet, décidé de procéder à la publication du projet de décret afférent à l'indemnité tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, dans une version en cohérence avec la consultation du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat, intervenue le 6 novembre dernier.

Il m'apparaît désormais utile de publier ce texte, parce qu'il est attendu par de nombreux ministères, notamment pour revaloriser dès 2014 le régime indemnitaire des adjoints administratifs et des personnels sociaux.

Pour les adhésions des corps ministériels, le dialogue social se tiendra au sein de chaque ministère qui souhaitera adhérer au niveau régime indemnitaire. Pour les corps interministériels, le dispositif d'adhésion sera soumis pour avis au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat.

La négociation que j'engagerai au mois de mai pour définir les modalités d'une réforme structurelle de la fonction publique, destinée à en assurer l'avenir, permettra d'examiner, ensemble, la place et le rôle des différents outils de la rémunération des fonctionnaires, notamment ceux des régimes indemnitaires.

Je souhaite à cet égard recevoir vos propositions que j'examinerai avec la plus grande attention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien à vous,*

Marilise LEBRANCHU

Monsieur Christian GROLIER  
Secrétaire Général  
Fédération générale des fonctionnaires  
- Force Ouvrière -  
46, rue des Petites Ecuries  
75010 PARIS